



# Conseil de sécurité

Soixante-dixième année

**7562<sup>e</sup>** séance

Jeudi 19 novembre 2015, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Rycroft	(Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
<i>Membres :</i>	Angola	M. Gimolieca
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Xu Zhongsheng
	Espagne	M. González de Linares Palou
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Jordanie	M <sup>me</sup> Kawar
	Lituanie	M <sup>me</sup> Šorytė
	Malaisie	M <sup>me</sup> Adnin
	Nigéria	M. Laro
	Nouvelle-Zélande	M. Van Bohemen
	Tchad	M. Gombo
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

## Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



*La séance est ouverte à 10 h 5.*

### **Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

### **La situation au Moyen-Orient, y compris la question de palestinienne**

**Le Président** (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Nickolay Mladenov, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, à participer à la présente séance. Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Mladenov, qui participe à la séance d'aujourd'hui par visioconférence depuis Jérusalem.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Mladenov.

**M. Mladenov** (*parle en anglais*) : Pour commencer, au nom de la famille des Nations Unies à Jérusalem, je tiens à faire part de mes condoléances et pensées les plus sincères aux familles des victimes des attentats atroces perpétrés à Paris, à Beyrouth et dans le Sinaï. Ces événements tragiques rendent très concret le fait que l'extrémisme et le terrorisme qui ont infecté de nombreuses régions du Moyen-Orient ne connaissent plus de barrières. Ils sont en mesure de frapper n'importe où, n'importe quand, et font peser une menace grave sur la paix et la sécurité internationales. Dans un tel contexte, il est impossible de séparer le conflit israélo-palestinien de cette menace mondiale. Établir un État palestinien, tout en apaisant les préoccupations de fond d'Israël en matière de sécurité, produirait des dividendes importants, non seulement pour les Israéliens et les Palestiniens, mais pour toute la région.

Au cours du mois écoulé, 36 attaques par des Palestiniens contre des Israéliens en Israël et en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, ont été signalées, notamment des attaques ou tentatives d'attaques à l'arme blanche, des fusillades et des attaques à la voiture-bélier. Elles ont fait au moins sept morts et 37 blessés parmi les Israéliens, y compris lors de l'attaque d'aujourd'hui à Tel Aviv et de celle qui vient à peine de se produire dans la colonie de Gush Etzion. Les deux attaques qui ont apparemment été commises par des tireurs isolés à Hébron le 7 novembre, qui seraient les premières du genre depuis le début de la crise actuelle, et la brutale fusillade provenant d'un véhicule en mouvement, au sud

d'Hébron le 13 novembre, qui a tué un père et son fils, sont des signes préoccupants d'une escalade, puisque l'on est passé de l'utilisation d'armes blanches à celle d'armes à feu. Vingt-quatre Palestiniens soupçonnés d'avoir participé à ces attaques ont été tués.

D'après le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, au cours de la période considérée, les affrontements qui ont eu lieu en Cisjordanie et à Gaza ont fait 11 morts et plus de 3 500 blessés parmi les Palestiniens, et sept autres blessés dans des actes de violence mettant en cause des colons. Je dois une nouvelle fois réitérer la ferme condamnation de toutes les attaques terroristes par l'ONU, et j'appelle tous les dirigeants politiques, communautaires et religieux, de toutes les parties, à dénoncer la terreur et la violence sous toutes leurs formes.

Depuis notre dernière séance d'information (voir S/PV.7521), l'épicentre de la violence s'est déplacé à Hébron, qui, tout comme Jérusalem, possède des lieux saints où se rendent des musulmans et des juifs, et constitue une pomme de discorde depuis des décennies. Hébron est le poumon de l'économie palestinienne. Sa vitalité est indéniable et la ville recèle un grand potentiel de croissance, largement reconnu. Forte de quelque 170 000 habitants, c'est la plus grande ville de la Cisjordanie. C'est également un moteur de l'industrie et du commerce. Ses exportations annuelles vers Israël représentent plus de 240 millions de dollars. La poursuite du développement de la ville est donc indispensable à la viabilité économique d'un futur État palestinien.

Je me suis rendu récemment à Hébron et, en marchant dans la vieille ville, j'ai vu un tableau bien différent : des rues barricadées et abruptement coupées, des maisons vidées de toute vie et toute activité, des vies emprisonnées par des grilles et des tourniquets en métal. Depuis 20 ans, les populations palestinienne et juive de la ville sont physiquement séparées. Les répercussions économiques de la violence qui fait rage à Hébron et alentour sont très graves pour tout le district. Des marchés jadis florissants sont désormais étrangement déserts. Au cours des 10 dernières années, des centaines de magasins situés dans la zone H2, contrôlée par les Israéliens, ont été fermés soit sur ordre de l'armée soit par manque d'activité. J'envisage de retourner bientôt à Hébron avec l'équipe de pays des Nations Unies afin de m'entretenir avec le maire et le gouverneur des programmes qui peuvent être lancés pour appuyer le relèvement de la région et promouvoir le dialogue communautaire.

Mettre fin à la violence et apaiser la situation générale à Jérusalem, à Hébron et dans d'autres zones doivent rester nos priorités immédiates. Mais comme le répète régulièrement le Secrétaire général, l'on y parviendra pas en recourant uniquement à des mesures de sécurité. Toutes les parties doivent jouer leur rôle en appliquant des mesures susceptibles d'avoir un effet positif. Parmi ces dernières figurent des efforts immédiats, par tous les dirigeants politiques, religieux et communautaires, pour faire cesser les discours de haine qui incitent aux meurtres de juifs et les glorifient, ou qui prétendent que tous les Palestiniens sont des terroristes. Les récents accords sur le maintien du statu quo au Haram al-Charif doivent eux aussi être appliqués. Il est nécessaire de remédier à l'apparente impunité des colons se livrant à des actes de violence contre les Palestiniens. Le caractère sacré des rituels d'inhumation doit être respecté, et les Palestiniens doivent avoir le droit d'enterrer leurs morts sans retard injustifié. À Hébron, les restrictions doivent être assouplies et la principale artère commerciale doit être rouverte, conformément aux protocoles de 1994. Il faut renforcer les mesures visant à améliorer la coordination en matière de sécurité entre Israël et l'Autorité palestinienne afin d'éviter que la situation ne se détériore davantage. Enfin, les Forces de sécurité israéliennes ne doivent recourir aux armes à feu que lorsque les moyens moins extrêmes ne suffisent pas pour éliminer une menace imminente de mort ou de blessure grave.

Il est essentiel de faire face aux menaces qui réduisent à néant la perspective d'une solution des deux États. Pour que l'espoir revienne, il faut inverser la réalité dans laquelle un État de colons est en train de se former en Cisjordanie occupée. Je suis préoccupé par la décision annoncée le 18 novembre de lancer une procédure d'appels d'offres pour la construction 436 logements dans la colonie de peuplement de Ramat Shlomo à Jérusalem-Est, la première du genre depuis plus d'un an. Les cinq démolitions punitives des résidences d'auteurs présumés d'attentats terroristes, effectuées par Israël au cours de la semaine écoulée, sont tout aussi inquiétantes. Je réaffirme que l'implantation de colonies de peuplement et les démolitions punitives sont illégales au regard du droit international. Elles accentuent en outre la méfiance entre les parties et ne font que détériorer davantage un climat déjà extrêmement tendu.

Fait inquiétant, les forces israéliennes se sont livrées à plusieurs perquisitions dans des hôpitaux, y compris à l'hôpital Al-Makassed à Jérusalem-Est et à l'hôpital Al-Ahli à Hébron. Mon adjoint, qui est

également Coordonnateur humanitaire des Nations Unies pour le Territoire palestinien occupé, a appelé les autorités à respecter les établissements de soins de santé ainsi que le droit de toute personne de recevoir des soins de santé.

Au cours de la période considérée, la situation en matière de sécurité a été relativement calme à Gaza par rapport à la Cisjordanie, en dépit de trois décès survenus à la suite d'affrontements près de la barrière qui délimite la frontière. Cela étant dit, sept roquettes ont été tirées en direction d'Israël, dont trois sont tombées en territoire israélien sans faire de victimes. Des militants palestiniens ont également procédé à 14 tirs d'essai de roquettes en mer. Les Forces de défense israéliennes ont riposté par six frappes aériennes et trois incursions limitées dans la bande de Gaza. À au moins quatre reprises, les forces israéliennes ont ouvert le feu sur des Palestiniens en mer, blessant au moins deux personnes. Fait préoccupant, Israël a intercepté une tentative de transfert illégal de 450 litres de toluène diisocyanate, une substance dangereuse pouvant servir à la production d'un grand nombre de roquettes.

J'appelle toutes les factions sur le terrain à Gaza à s'abstenir de se livrer à des activités susceptibles de déstabiliser la situation et de saper le processus de reconstruction, en particulier parce que le Mécanisme pour la reconstruction de Gaza continue de bien fonctionner. En octobre, une nouvelle filière a été introduite afin de simplifier l'accès aux matériaux de construction nécessaires à l'achèvement des logements dont la construction avait été lancée mais pas achevée avant le conflit de l'an dernier. Dans le cadre de cette filière, plus de 6 000 demandeurs ont jusqu'à présent été intégrés dans le système. Par une décision qu'il convient de saluer, Israël a retiré à la mi-octobre les agrégats de la liste des matériaux à double usage. Cette bonne nouvelle a cependant été ternie par l'ajout à la liste cette année d'autres articles, tels que le bois de construction. Ces ajouts entravent la reconstruction de Gaza, et je demande aux autorités israéliennes de revenir sur leurs décisions.

Compte tenu de l'évolution de la situation sur le terrain, les conditions actuelles rendent difficile la perspective d'une reprise des négociations. Il faut restaurer la confiance et, à cette fin, prendre des mesures importantes et courageuses sur le terrain pour améliorer concrètement les conditions de vie, et s'acheminer de manière irréversible vers la fin de l'occupation et la création d'un État palestinien. Pendant la période

précédant l'éventuelle reprise des négociations, les parties et leurs partenaires internationaux doivent prendre des mesures destinées à renforcer leurs institutions, leurs perspectives économiques et leur sécurité. Cela nécessitera de la part d'Israël d'importants changements politiques sur le terrain.

Le Quatuor pour le Moyen-Orient demeure la principale entité internationale chargée d'appuyer et d'encourager les négociations en vue de parvenir à un règlement global et juste du conflit. Les envoyés du Quatuor comptent se rendre prochainement dans la région pour établir des contacts directs avec les parties. Entre-temps, nous continuerons de demander au Conseil de sécurité des conseils sur l'élaboration d'un nouveau dispositif de paix aux fins du règlement du conflit.

Concernant l'ensemble de la région, le Conseil a été informé hier de l'évolution de la situation au Liban, y compris à Beyrouth. Je n'ajouterai donc rien à ce sujet.

Je voudrais toutefois dire que le conflit syrien, quant à lui, continue de décimer la population syrienne, entre autres, et fait peser une menace de plus en plus grave sur la paix et la sécurité internationales. Pour toutes ces raisons, le Secrétaire général voit un signe encourageant dans le fait qu'à Vienne, la communauté internationale se soit finalement réengagée dans le processus de recherche d'une solution politique au conflit syrien, sur la base des éléments de transition du Communiqué de Genève de 2012 (S/2012/522, annexe). Il importe que les principaux acteurs régionaux et internationaux honorent les engagements qu'ils ont pris en insistant activement auprès de leurs alliés syriens pour qu'ils s'impliquent de manière constructive dans tous ces domaines. C'est un point essentiel pour pouvoir accorder l'appui politique, le poids et la crédibilité requis à nos efforts.

Pour ce qui est du Golan, la situation reste instable, avec la poursuite des affrontements entre les forces du Gouvernement syrien et les groupes armés, des

tirs d'artillerie et des frappes aériennes occasionnelles dans les zones de séparation et de limitation, notamment à Oufaniyé, à Jubbata el-Khachab, et à Baas, dans la partie centrale de la zone de séparation. Dans le cadre de ces affrontements, les tirs provenant du secteur Bravo ont eu des répercussions de l'autre côté de la ligne de cessez-le-feu. Le 13 octobre, les Forces de défense israéliennes ont informé la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) qu'elles avaient riposté à des tirs provenant du secteur Bravo en tirant trois missiles sur des positions des forces armées syriennes dans la zone de limitation. La FNUOD n'a pas observé les prétendus tirs provenant du secteur Bravo. Ces faits risquent d'exacerber les tensions entre Israël et la Syrie, ce qui remettrait en cause le cessez-le-feu entre les deux pays. Dans ces circonstances difficiles, pourtant, la FNUOD continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter de sa mission.

Pour terminer, je tiens à dire que je refuse de croire que les Israéliens et les Palestiniens souhaitent continuer de vivre par le glaive et dans une situation de violence incessante. Nous avons une dette envers les populations de cette terre en proie aux troubles qui, malgré les revers et les déceptions sans fin, continuent de garder l'espoir qu'une paix négociée est possible. Je tiens à assurer les membres du Conseil que le Secrétaire général continue d'appuyer fermement tout effort visant à redonner l'espoir que l'on peut parvenir à la solution des deux États grâce aux négociations. Mais la longue route qui nous attend exigera une volonté politique, laquelle a jusqu'à présent cruellement manqué.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mladenov de son exposé.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

*La séance est levée à 10 h 15.*